https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5623



12 Novembre : grève dans le second degré

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: samedi 3 novembre 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

Le SNES appelle avec sa fédération FSU dans un cadre intersyndical à une journée de grève et de manifestation dans toute l'Éducation Nationale.

Avec 2650 suppressions de poste d'enseignant, le second degré est particulièrement impacté par le choix du gouvernement de faire peser les coupes budgétaires sur les lycées et les collèges alors que 32000 élèves supplémentaires sont attendus à la rentrée. Le gouvernement fait le choix de diminuer sont niveau d'investissement dans la formation de chaque élève. Dans une société où les mutations technologiques sont importantes et où le niveau de qualification est primordial, ce choix est une faute. Pour le SNES, au lieu de réduire l'investissement dans la formation des élèves, il faut au contraire abaisser le nombre d'élèves au collège comme au lycée, et améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants afin d'élever réellement le niveau de qualification et de former des citoyens aptes à affronter les défis qui s'annoncent.



Tract national à télécharger

Dans la Nièvre, l'intersyndicale appelle à manifester à 11h00 devant la Préfecture.

La FSU invite tous les grèvistes à une AG à 9h30 à la Bourse du travail.

PS:

Ajout du 9 novembre : Certains collègues nous ont fait part de questions sur le fait que cette grève a lieu un lundi et le retrait de salaire qu'elle entrainera. Le SNES tient à préciser que cette grève est une grève d'une journée et qu'elle entrainera le même retrait de salaire que si la grève avait eu lieu un mardi ou un jeudi. En outre, nous rappelons qu'une grève n'impacte pas les rappels de salaires des mois précédents.

Copyright © SNES Dijon Page 2/2